

Deezer, l'une des principales plateformes mondiales de streaming musical, s'introduit aujourd'hui en bourse sur Euronext Paris

*Réalisation de la fusion de Deezer avec et dans I2PO
I2PO change de dénomination et devient Deezer*



Paris, le 5 juillet 2022 – Deezer (ISIN: FR001400AYG6 – code mnémorique: DEEZR), deuxième plateforme indépendante de streaming musical dans le monde¹, présente dans plus de 180 pays, s'introduit aujourd'hui sur le Compartiment Professionnel du marché réglementé d'Euronext Paris.

Comptant parmi les premières licornes françaises et membre de l'indice French Tech Next40, Deezer est un pionnier de l'innovation dans l'industrie du streaming musical. Elle a construit une plateforme mondiale différenciée et évolutive, grâce à un produit aux qualités unanimement reconnues et à un modèle d'activité hybride B2B/B2C qui a fait ses preuves. Grâce à son rapprochement avec I2PO et à sa cotation sur Euronext Paris, Deezer entend poursuivre sa croissance en se concentrant sur les marchés les plus importants et les plus attractifs en privilégiant le développement de partenariats, et en mettant l'accent sur l'innovation produit et sur la différenciation de sa marque autour du concept de « Home of Music » ayant pour but de réunir les fans et les artistes dans le monde entier.

Grâce à cette transaction, Deezer a reçu 143 millions d'euros de fonds nouveaux, provenant des fonds détenus par I2PO et des fonds levés dans le cadre d'un PIPE, qui a été souscrit par la plupart des actionnaires existants de Deezer, notamment Access Industries, UMG, Warner Music, Orange, Kingdom Holding, Eurazeo et Xavier Niel, ainsi que par un groupe restreint d'investisseurs de long terme français et internationaux, parmi lesquels Groupe Artémis, Bpifrance et Media Participations. Ces fonds lui permettront de financer sa prochaine étape de croissance.

Jeronimo Folgueira, Directeur général de Deezer, a déclaré: « L'introduction en bourse de Deezer sur Euronext Paris est une étape importante dans l'histoire de la société. Nous ouvrons désormais un

¹ Basé sur le dernier nombre d'abonnés publié par MIDiA (en juin 2021) ; exclut les acteurs non indépendants faisant partie de conglomérats plus importants (Apple Music, Amazon Music, YouTube Music, Tencent Music et NetEase Music).

nouveau chapitre passionnant pour nous développer, grandir et conquérir une part encore plus importante d'un marché du streaming musical en plein essor. En fusionnant avec I2PO et en entrant en bourse, nous avons posé des fondations solides pour exécuter notre plan stratégique, avec le capital, l'expertise et le réseau adéquats. Grâce à un produit hautement compétitif, une stratégie claire et une équipe de direction renouvelée et expérimentée, nous allons tirer le meilleur parti de cette opportunité dans une logique de création de valeur pour tous nos actionnaires. Nous sommes honorés de rejoindre le segment des Tech Leaders d'Euronext et de figurer parmi les plus belles entreprises de la Tech en Europe. »

Guillaume d'Hauteville, Président du Conseil d'administration de Deezer, a dit:

« Cette introduction en bourse va non seulement apporter de nouveaux capitaux pour financer le développement de Deezer, mais aussi permettre à des actionnaires n'opérant pas sur les marchés privés de participer et d'investir aux côtés des actionnaires actuels. Avec ces ressources financières supplémentaires, Deezer, tout en conservant son efficacité capitalistique, entend accélérer son leadership en matière d'innovation, et concentrer ses efforts afin de fournir la meilleure plateforme de streaming à ses clients et partenaires. Le positionnement unique de Deezer, comme innovateur indépendant promouvant du contenu audio et de la musique sur un marché en croissance, nous rend très optimistes quant à son avenir. »

Iris Knobloch, Vice-Présidente du Conseil d'administration de Deezer a déclaré:

« Nous avons lancé I2PO, le premier SPAC européen dédié au divertissement et aux loisirs, avec l'ambition d'amener un champion européen vers de nouveaux sommets. Avec Deezer, nous avons trouvé la combinaison idéale, car sa nouvelle équipe de direction l'a extrêmement bien positionnée pour capter une part importante du marché du streaming musical en pleine croissance, grâce à sa marque bien établie, ses capacités technologiques exceptionnelles et sa plateforme évolutive. Alors que Deezer entre dans une phase d'expansion extrêmement prometteuse et que sa cotation en bourse est une grande réussite, ce jour marque également le début d'une nouvelle phase de croissance rentable, associée à la volonté de créer de la valeur pour les actionnaires à long terme en tant que société cotée en bourse ».

Le conseil d'administration d'I2PO qui s'est réuni aujourd'hui a:

- pris acte de la réalisation de l'augmentation de capital décidée par l'assemblée générale des actionnaires de I2PO du 30 juin 2022 pour un montant total (prime d'émission incluse) de 119 millions d'euros réservée à certains investisseurs identifiés dont le Groupe Artémis, l'un des fondateurs de I2PO, la plupart des actionnaires existants de Deezer et en particulier, Access Industries, UMG, Warner Music, Orange, Kingdom Holding, Eurazeo, et Xavier Niel, ainsi qu'un groupe restreint d'investisseurs français et internationaux de long terme dont Bpifrance et Média-Participations (le « PIPE ») ;
- pris acte de la réalisation des autres conditions suspensives prévues par le traité de fusion conclu entre I2PO et Deezer le 24 mai 2022;
- pris acte de la réalisation de la fusion de Deezer avec et dans I2PO;
- pris acte de la modification de la gouvernance de I2PO et notamment de la nomination de Guillaume d'Hauteville, Jeronimo Folgueira, Hans-Holger Albrecht, Amanda Cameron, Sophie Guiyesse, Valérie Accary et Mari Thjømøe;
- pris acte du changement de dénomination de I2PO en Deezer;
- décidé la nomination de Jeronimo Folgueira comme Directeur général d'I2PO (renommé Deezer) en remplacement d'Iris Knobloch;
- décidé la nomination de Guillaume d'Hauteville comme nouveau Président du conseil d'administration et la nomination d'Iris Knobloch comme nouvelle Vice-Présidente du conseil d'administration;

- rappelé que Deezer rachètera, au plus tard le 4 août 2022, les actions privilégiées de classe B détenues par les actionnaires ayant informé la société de leur volonté de se faire racheter leurs actions privilégiées de classe B à un prix de rachat de 10,00 € par action privilégiée de classe B conformément à ses statuts.

À partir d'aujourd'hui, I2PO englobera les activités de Deezer.

A PROPOS DE DEEZER

Deezer est l'un des principaux fournisseurs indépendants de services de streaming musical au monde, proposant un catalogue de plus de 90 millions de titres disponibles dans 180 pays, fournissant un son HiFi sans perte, une technologie de recommandation innovante et des fonctionnalités qui redéfinissent l'industrie. Véritable *home of music*, Deezer réunit les artistes et les fans sur une plateforme mondiale et évolutive, afin de libérer tout le potentiel de la musique grâce à la technologie. Fondée en 2007 à Paris, Deezer est aujourd'hui une entreprise globale avec une équipe de plus de 600 personnes basées en France, en Allemagne, au Royaume-Uni, au Brésil et aux États-Unis, toutes réunies par leur passion pour la musique, la technologie et l'innovation. Deezer est cotée sur le compartiment professionnel d'Euronext Paris (code mnémorique : DEEZR. ISIN : FR001400AYG6) et fait également partie du nouveau segment Euronext Tech Leaders, dédié aux entreprises technologiques européennes à forte croissance, et de son indice associé.

CONTACTS

Relations Investisseurs

investors@deezer.com

Media:

Jesper Wendel

+33 6 79 35 37 17

jwendel@deezer.com

Brunswick

Christophe Menger

+33 7 52 63 00 89

cmenger@brunswickgroup.com

Tristan Roquet-Montegon

+33 6 37 00 52 57

tmontegon@brunswickgroup.com

Avertissement

Ce communiqué est fourni à titre informatif seulement. Il ne constitue pas et ne saurait en aucun cas être considéré comme constituant une offre au public de titres financiers par Deezer, ni comme une sollicitation du public relative à une offre de quelque nature que ce soit dans un quelconque pays, y compris en France, dans un quelconque autre pays membre de l'Union Européenne, au Royaume-Uni, aux États-Unis d'Amérique ou au Canada. La diffusion de ce communiqué peut faire l'objet d'une réglementation spécifique, dans certains pays, y compris ceux listés ci-dessus. Les personnes en possession de ce communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

En particulier, ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de souscription ou d'achat, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de titres financiers de Deezer aux États-Unis. Des titres financiers ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, étant précisé que les titres financiers de Deezer n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au titre du U.S. Securities Act de 1933 et que Deezer n'a pas l'intention de procéder à une offre au public de titres financiers aux États-Unis.

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives au groupe Deezer et à ses activités. Deezer ne peut garantir que les estimations contenues dans ces déclarations prospectives seront réalisées, ces estimations étant soumises à de nombreux risques, en ce compris ceux énumérés dans le prospectus de PIPE (dont une copie est disponible sans frais sur le site internet de Deezer – www.deezer.com).